

Assemblée paroissiale

Chavannes-Epenex

22 mars 2026

Présidence de séance: Isabelle Langer Bossy

PV: Jean-Marc Salis, secrétaire

Ordre du jour:

1. Accueil et prière
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de l'Assemblées du 16 novembre 2025
4. Comptes paroissiaux 2025 et rapport du caissier
5. Rapport de la vie de la paroisse
6. Rapport de la Commission de gestion
7. Adoption des comptes et des rapports
8. Communications du Synode et de l'Assemblée régionale
9. Communications du Conseil Paroissial de Coordination
10. Divers et propositions individuelles

1. Accueil et prière

En l'absence de Sewa Prince, vice-président, Isabelle Langer Bossy en assure la présidence et accueille l'Assemblée à 10:23, avec 18 paroissien-ne-s, par la prière.

Excusée : Mme Sylvie Pittet-Blanchette, municipale de la commune d'Ecublens.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour présenté est accepté à l'unanimité

3. Adoption du PV de l'Assemblées du 16 novembre 2025

Le PV de l'Assemblée d'automne du 16 novembre 2025, envoyé par voies électroniques, est accepté avec une abstention.

4. Comptes paroissiaux 2025 et rapport du caissier

Les comptes paroissiaux 2025 ainsi que le rapport du caissier ont été transmis par courriel aux paroissien-ne-s avec la convocation à la séance du jour.

Jean-Marc Salis relève certains points des comptes et du bilan et répond à quelques questions de détails.

Fabienne Salis, Présidente du Conseil Paroissial de Coordination, remercie chaleureusement le gérant du Centre paroissial, Bernard Streit, pour ses efforts à maintenir un nombre élevé de

locations permettant de subvenir à la plupart des frais d'exploitations et même d'en dégager un petit bénéfice.

Jean-Marc Salis présente le rapport du caissier, qui a également été envoyé mais modifié ensuite. Il se trouve dans les annexes de ce PV.

5. Rapport de la vie de la paroisse

Le rapport de la vie de paroisse 2025-2026 a été transmis avec la convocation et mis à disposition des exemplaires imprimés. Il n'est donc pas relu lors de cette Assemblée et fait partie des annexes.

6. Rapport de la Commission de gestion

Bernard Streit lit le rapport de la commission de gestion, invitée à la séance du CPC du 17 février 2026 pour la vérification des comptes paroissiaux 2025 et la présentation du rapport de la vie de paroisse.

Bernard Streit demande à l'Assemblée de bien vouloir adopter les comptes 2025 et le rapport de la vie de paroisse tels que présentés.

7. Adoption des comptes et des rapports

Les comptes, le rapport du caissier et le rapport de la vie de paroisse sont adoptés à l'unanimité.

8. Communications du Synode et de l'Assemblée régionale

Edith Vifian, représentante de la région 3 au Synode, nous annonce que la pasteur Laurence Bohnenblust-Pidoux a informé les membres du Synode de sa démission au 31 août 2026 du Conseil synodal et de la présidence de la CER pour des raisons de santé.

Une élection complémentaire au Conseil synodal se fera lors de la session ordinaire de printemps en juin 2026.

La Conférence des Eglises Romandes (CER) s'est prononcée pour une augmentation des cotisations.

Edith remercie les membres du CS pour tout le travail qu'ils font et leur investissement dans leur mandat.

Jean-Marc Salis nous informe de quelques points présentés lors de la dernière Assemblée régionale du 10 mars 2026.

Le point le plus important à relever est celui des contributions cantonales et régionales. L'EERV a décidé de modifier les règles de calcul pour les contributions régionales, qui auront une incidence sur les contributions paroissiales.

En effet, l'EERV a établi dès 2026 un calcul de répartition basé pour 73 % sur le nombre de protestants, 11 % sur le nombre d'habitants et 16 % sur le revenu médian.

Cette manière de calcul, si elle est appliquée également aux paroisses, verrait les montants paroissiaux augmenter de manière significative.

Le CR a décidé de présenter à l'Assemblée deux scénarios :

- le premier, en gardant la manière de calculer les contributions paroissiales selon la formule établie depuis plusieurs années, à savoir, pour 80 % sur le nombre de paroissiens, 16 % sur le revenu paroissial et 4 % sur la fortune paroissiale.

Et pour pallier à l'augmentation de la contribution régionale au canton, le CR propose de puiser dans le Fonds de péréquations, et dans les autres Fonds si nécessaires et si possible, et cela jusqu'à la naissance de l'Eglise 29. Lors de la création des nouvelles paroisses, les régions disparaîtront et les fortunes régionales devront être redistribuées. L'idée du CR est d'utiliser ces

Fonds maintenant, lorsqu'ils sont nécessaires pour aider au mieux les paroisses dans le besoin.
- le deuxième scénario est d'appliquer le même modèle de calcul que le canton et d'aider les paroisses dans le besoin au coup par coup avec le Fonds de péréquation.

L'Assemblée s'est prononcée majoritairement favorable pour le premier scénario.

Christophe Reymond annonce à l'Assemblée le départ de Réjane Marti, responsable du centre d'accueil l'Ancre, au 31 juillet de cette année.

Réjane Marti désire profiter de faire valoir ses compétences pastorales et s'est inscrite pour un stage pastoral dans l'EERV.

Cela signifie pour la région, et particulièrement pour notre paroisse, une recherche d'un ou une remplaçant-e qui aura à coeur de reprendre les activités pour ses attributions à l'Ancre et la collaboration éventuelle avec notre paroisse.

En ce qui concerne Eglise 29, lors de l'Assemblée d'automne, toutes les paroisses du canton ont dû voter pour un scénario définissant les nouvelles paroisses.

Ce vote a amené beaucoup d'exceptions et le Synode n'a pas pu se prononcer sur la formation de notre nouvelle Eglise.

De nouveaux critères devront être établis pour préciser les exceptions possibles et ainsi arriver à construire Eglise 29.

Le vote du Synode ne pourra pas avoir lieu comme il l'était prévu les 13 et 14 mars 2026 mais interviendra certainement seulement en 2027.

9. Communications du Conseil Paroissial de Coordination

Didier Weibel fait part de la rencontre avec la FCPP et l'architecte mandaté pour le projet de valorisation du Centre. La FCPP est d'accord de financer la suite de l'étude de l'architecte pour qu'il puisse chiffrer les propositions présentées.

La question est aujourd'hui de savoir si la paroisse continue le projet ou si elle attend la formation de la nouvelle paroisse sous Eglise 29 pour poursuivre ce projet.

Didier Weibel propose de présenter le projet à la paroisse pour que l'Assemblée puisse se prononcer.

Fabienne Salis propose que le CPC rencontre la Commission de valorisation, qui pourra lui expliquer tous les enjeux et ensuite présenter un projet à l'Assemblée paroissiale d'automne.

Philippe Morel annonce que le CPC est régulièrement informé sur l'avancement de Eglise 29 et qu'il est judicieux d'aller de l'avant avec le projet de la nouvelle paroisse.

Fabienne Salis annonce que le départ de Réjane Marti est un gros choc pour l'Ancre et notre paroisse, puisqu'elle participe régulièrement à l'animation de nos célébrations. Mais, malgré l'impact de ce départ, Réjane Marti doit aller là où son coeur la porte et la paroisse la soutient. Philippe Morel se pose la question de savoir comment continuer les cultes de bénédiction sans Réjane Marti.

Philippe Morel présente toutes les activités qui se dérouleront durant la Semaine sainte et les suivantes : concert de l'ensemble Evohé, Oratorio de Pâques à St-François, le Brunch, Culte Trio sur les pas des Huguenots le 26 avril et proposition de Claude d'une marche, les 10 ans du jardin des Glycines, le 21 mai « Fête de la nature », dimanche 31 mai, culte des voisin-e-s, le 12 juillet, culte au refuge de Peney-le-Jorat, méditation les mardis matin à quinzaine, Café des seniors à Bassenges le premier mercredi du mois.

La nouvelle table des cultes, pour le 2ème semestre 2026, se préparera avec les 5 paroisses de la future paroisse Eglise 29, avec les horaires proposés par notre paroisse : 09h15 et 10h30 lors d'un culte dans 2 paroisses, 10h00 lors d'un culte commun.

10. Divers et propositions individuelles

Edith Vifian remercie Véronique Weibel pour la mise en place de beaux rideaux aux fenêtres

de la salle Jéricho.

Claude Vifian demande à quelle date se feront les nettoyages du Centre paroissial. Ils se dérouleront le 11 avril 2026.

Aline Sambuc rappelle l'utilité de la cagnotte « Projets solidaires » avec vente de confitures et cartes dessinées par Rudi Zürcher.

Isabelle Langer Bossy clôt l'Assemblée à 11h44.

Isabelle Langer Bossy

Présidente du jour

Jean-Marc Salis

Secrétaire